



Rapport d'activité  
**2017**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS-SAÔNE (CAVBS)**

**DANIEL FAURITE**

Président de l'Agglo Villefranche  
Beaujolais Saône

## Édito

En 2014 naissait la nouvelle Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, fruit de la fusion entre plusieurs communes et intercommunalités. Depuis, nous mesurons chaque jour l'ampleur de la tâche. En 2016 je vous rappelais l'ambition du projet de territoire, dont l'essence est de mettre en

*mouvement cette nouvelle intercommunalité, mélange de collectivités urbaines, péri-urbaines et rurales. Homogénéiser et déployer les compétences sur un grand territoire, conduire les projets et actions décidés ensemble ou préparés avant 2014, dans un contexte financier et réglementaire, toujours plus contraint, est la mission de cette mandature.*

*Il reste difficile de résumer une année d'action en quelques pages et la sélection des temps forts ne doit pas masquer la richesse des actions et interventions de notre communauté d'agglomération, qui passe par une implication forte des équipes et des élus ; je souhaite ici les en remercier.*

*Je retiendrai de cette année passée, sur le plan économique, la requalification des friches, l'accompagnement de créateurs d'entreprise ou*

*du monde agricole et viticole. Conscient que l'attractivité d'un territoire se joue aussi en matière touristique et culturelle, nous avons travaillé à la mise en réseau et au partenariat entre les acteurs, qu'ils soient associatifs ou publics, pour conduire les projets au bénéfice des jeunes, des scolaires, des touristes, des habitants, d'aujourd'hui et de demain... Enfin, 2017 a vu se concrétiser le lancement de grands projets au service de la qualité de l'eau, avec la rénovation complète de l'usine de production d'eau potable.*

*Nos priorités restent les mêmes : favoriser l'attractivité et le développement économique de notre territoire, viser l'équilibre et la complémentarité urbain / rural, et une certaine qualité de vie et des services, aux portes d'une grande métropole.*

*Bonne lecture !*



 [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)

 Agglo Villefranche Beaujolais Saône

# Sommaire

4 Temps forts 2017

## UNE MOSAÏQUE DE TERRITOIRES HARMONIEUSEMENT COMPLÉMENTAIRES

7 Présentation du territoire

## EN 2017, LE PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

10 Attractivité économique

12 Attractivité touristique

15 Attractivité culturelle

17 Cadre de vie : eau et assainissement

20 Cadre de vie : gestion des déchets

23 Cadre de vie : urbanisme - aménagement - habitat

24 Cadre de vie : politique de la ville

26 Programme National de Rénovation Urbaine - Belleruche

27 Cadre de vie : petite enfance - sports

## UNE ORGANISATION AU SERVICE DES HABITANTS

30 Les instances de gouvernance

31 Les compétences

32 L'organigramme

33 Le budget

34 Les services fonctionnels (RH, géomatique, informatique, bâtiment)



VUE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE

## Les temps forts en 2017

### JANVIER - VERS UNE POLITIQUE TOURISTIQUE PARTAGÉE



Le conseil communautaire a approuvé la création d'une Fédération des Offices de Tourisme. L'objectif est de fédérer tous les acteurs touristiques (offices de tourisme des trois EPCI, Destination Beaujolais, Syndicat mixte du Beaujolais et partenaires associés) autour d'un projet unique de promotion du territoire favorisant une offre touristique valorisant ses atouts naturels, patrimoniaux et artisanaux.



### FÉVRIER - BELLEROCHÉ VERS LA TRANSFORMATION

L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), l'État, la CAVBS, les villes de Villefranche, Limas et Gleizé, le département du Rhône, les bailleurs sociaux OPAC du Rhône, HBVS, 3F Immobilière Rhône-Alpes, l'EPARECA, la Caisse des Dépôts et l'Association des propriétaires de Bellerocché ont signé le protocole de préfiguration du projet de rénovation urbaine de Bellerocché.

À cheval sur trois communes, Bellerocché est le plus grand quartier d'habitat social de l'agglomération avec plus de 5 000 habitants et 1 900 logements pour l'essentiel à vocation sociale (le quart du parc social communautaire).

Dans le cadre de ce protocole, ce quartier va bénéficier de financements communs des partenaires publics afin de permettre sa rénovation au cours des 10 prochaines années.

### MARS - LE MUSÉE CLAUDE BERNARD PARMIS LES ILLUSTRÉS

Daniel Faurite, président de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, Béatrice Berthoux, vice-présidente à la culture, Alain Gaidon, maire de Saint-Julien et Bernard Perrut, député du Rhône ont dévoilé la plaque de la Maison des Illustres au musée Claude Bernard à Saint-Julien.

C'est une belle reconnaissance pour ce musée dédié à l'illustre fondateur de la médecine expérimentale. Un label qui va permettre au musée de disposer d'une notoriété nationale en entrant dans le réseau privilégié des 212 Maisons des Illustres de France.



### JUIN - LES AGENDAS 21 À LA FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo était présente à la fête de l'environnement pour communiquer sur la production de déchets. Elle offrait aussi le marquage gratuit de vélo.

Ce fut l'occasion également pour les 19 communes composant l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, de présenter leurs actions en faveur du développement durable.



## Les temps forts en 2017

### JUIN - PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

À l'occasion d'une belle journée riche en animations et démonstrations, le conservatoire à rayonnement intercommunal Villefranche Beaujolais Saône a ouvert ses portes au grand public sur ses 3 sites (Jassans, Limas et Villefranche) pour mieux faire connaître la richesse et la diversité de l'offre proposée pour la découverte et la pratique de la musique.



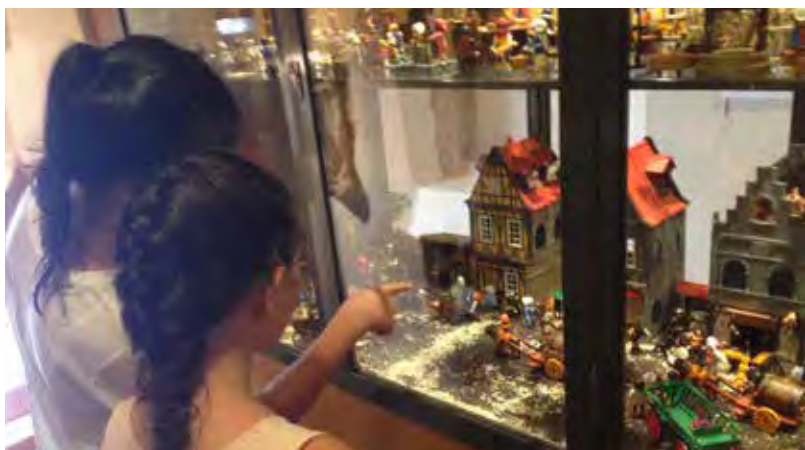
### JUILLET - PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et la ville de Villefranche s'engagent dans la démarche d'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Le comité de pilotage mis en place réunit tous les acteurs concernés (DRAC, Éducation Nationale, Département...) afin d'oeuvrer pour l'obtention de cette reconnaissance nationale et valoriser ainsi le patrimoine culturel et touristique du territoire.

### JUIN - À LA DÉCOUVERTE DES BATISSEURS DU MOYEN-ÂGE

Près de 2900 personnes ont découvert les secrets d'un chantier médiéval à l'aide d'instruments d'époque, de

gravures et d'une maquette géante en Playmobil à l'occasion de l'exposition Bâtisseurs au musée du Prieuré.



### SEPTEMBRE - LE PCAET, C'EST PARTI !

L'Agglo lance l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial, un document essentiel pour préparer au mieux le territoire à la transition énergétique d'ici 5 ans.

### OCTOBRE - CAUSE COMMUNE AU SALON DE L'ENTREPRISE

Neuf entrepreneurs des pépinières E-cité et Créacité ont fait stand commun avec l'Agglo au Salon de l'Entreprise à Villefranche pour présenter leurs activités et le principe de la pépinière gérée par l'Agglo.



## Les temps forts en 2017

### NOVEMBRE - LES ÉLUS COURENT POUR L'AGGLO

Avec les 40 agents et, pour la première fois, 19 élus, l'Agglo a mouillé le maillot ! Élus communautaires et municipaux ont participé en relais à la course de 13 km du Marathon International du Beaujolais. Une très belle façon d'illustrer les liens qui unissent les 19 communes et le soutien historique de l'Agglo à ce grand événement emblématique sur le territoire.



### NOVEMBRE - VERS UNE USINE D'EAU POTABLE 3.0

L'Agglo et les partenaires financeurs (Département et Agence de l'eau) ont posé la première pierre de la future usine de traitement d'eau potable. L'équipement, reconstruit sur une partie de l'existant,

devrait disposer d'un système de traitement performant sans produit chimique et luttant contre les pesticides fin 2019 pour garantir la qualité de l'eau distribuée aux 65 000 foyers de l'agglomération.



DANIEL FAURITE, PRÉSIDENT DE L'AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE EN COMPAGNIE DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'EAU, JEAN-PIERRE DUMONTET, DES PARTENAIRES FINANCEURS, ANTOINE DUPERRAY VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE, JEAN MARC PILLOT, RESPONSABLE TERRITORIAL RHÔNE RIVE DROITE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE ET DU DÉPUTÉ BERNARD PERRUT

### DÉCEMBRE - PLAN BEAUJOLAIS AVEC LA RÉGION

L'Agglo et ses partenaires (Région, Département, CC Beaujolais Pierres Dorées, CC Ouest Rhodanien, CC pays de l'Arbresle, CC Saône Beaujolais) s'associent dans le cadre du Plan Beaujolais dont les objectifs sont de dynamiser le vignoble Beaujolais et de valoriser sa typicité. 5 Millions d'euros seront investis dans les 5 années à venir (3.5 M€ pour la région, 1 M€ pour le département et 500 K€ pour les intercommunalités). Représentant 17.9 % du vignoble beaujolais, l'Agglo s'engage à hauteur de 18 000 € chaque année.



### DÉCEMBRE - L'AGGLO, L'ÉCONOMIE ET LE NUMÉRIQUE

Plus de 800 personnes ont participé au premier Digital Forum Beaujolais 3.0 organisé par l'Agglo, la CCI Beaujolais et Pôle Emploi. Le public a pu appréhender les divers volets du numérique en Beaujolais tels que la formation, les entreprises du secteur et les porteurs de nouveaux projets.



LES SIGNATAIRES DU PLAN BEAUJOLAIS

# Dix-neuf communes harmonieusement complémentaires 74 422 habitants



## ARNAS

**3 671 habitants**  
(4,93 % de la population de l'Agglo)

**1 752 hectares**  
(8,56 % du territoire communautaire)



## BLACÉ

**1 558 habitants**  
(2,09 % de la population de l'Agglo)

**1 100 hectares**  
(5,37 % du territoire communautaire)



## COGNY

**1 190 habitants**  
(1,60 % de la population de l'Agglo)

**583 hectares**  
(2,85 % du territoire communautaire)



## DENICÉ

**1 506 habitants**  
(2,02 % de la population de l'Agglo)

**953 hectares**  
(4,66 % du territoire communautaire)



## GLEIZÉ

**7 820 habitants**  
(10,51 % de la population de l'Agglo)

**1 046 hectares**  
(5,11 % du territoire communautaire)



## JARNIOUX

**672 habitants**  
(0,90 % de la population de l'Agglo)

**420 hectares**  
(2,05 % du territoire communautaire)



## JASSANS-RIOTTIER

**6 345 habitants**  
(8,48 % de la population de l'Agglo)

**481 hectares**  
(2,35 % du territoire communautaire)



## LACENAS

**980 habitants**  
(1,32 % de la population de l'Agglo)

**336 hectares**  
(1,64 % du territoire communautaire)



## LE PERRÉON

**1 593 habitants**  
(2,14 % de la population de l'Agglo)

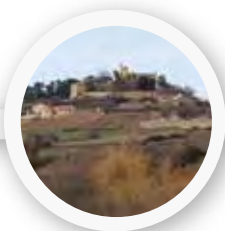
**1 458 hectares**  
(7,12 % du territoire communautaire)



## LIMAS

**4 808 habitants**  
(6,46 % de la population de l'Agglo)

**552 hectares**  
(2,70 % du territoire communautaire)



**MONTMELAS-SAINT-SORLIN**

**487 habitants**

(0,65 % de la population de l'Agglo)

**424 hectares**

(2.07 % du territoire communautaire)



**RIVOLET**

**589 habitants**

(0,79 % de la population de l'Agglo)

**1 630 hectares**

(7.87 % du territoire communautaire)



**SAINT-CYR-LE CHATOUX**

**141 habitants**

(0,19% de la population de l'Agglo)

**628 hectares**

(3.07 % du territoire communautaire)



**SAINT-ÉTIENNE-DES-OULLIÈRES**

**2 214 habitants**

(2.97% de la population de l'Agglo)

**966 hectares**

(4.72 % du territoire communautaire)



**SAINT-JULIEN**

**859 habitants**

(1.15 % de la population de l'Agglo)

**689 hectares**

(3.37 % du territoire communautaire)



**SALLES-ARBUSSONNAS-EN-BEAUJOLAIS**

**859 habitants**

(1,15 % de la population de l'Agglo)

**435 hectares**

(2.13 % du territoire communautaire)



**VAUX-EN-BEAUJOLAIS**

**1 097 habitants**

(1,47 % de la population de l'Agglo)

**1 774 hectares**

(8.67 % du territoire communautaire)



**VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**

**37 207 habitants**

(49.99 % de la population de l'Agglo)

**948 hectares**

(4.63% du territoire communautaire)



**VILLE-SUR-JARNIOUX**

**859 habitants**

(1,15 % de la population de l'Agglo)

**1 010 hectares**

(4.94 % du territoire communautaire)



Le territoire intercommunal a évolué en 2017. La commune de Saint-Georges-de-Reneins a rejoint la Communauté de communes Saône Beaujolais au 1<sup>er</sup> janvier, suivie, en mars, par la commune de Liergues qui a formé une commune nouvelle avec Pouilly-le-Monial et rejoint la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.



# Un budget responsable et ambitieux 7 agents

Les dépenses réalisées en 2017 s'élèvent à près de **48,2 M€** (dépenses fonctionnement + investissement).

2017 est une année de transition pour l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône. Malgré les contraintes liées à la baisse des dotations de l'État (- 1 063 499 €) et le coût de la sortie de St Georges et Liergues, l'Agglo se transforme et **poursuit son développement sans recourir à une augmentation de la fiscalité directe locale**. Concilier maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui baissent de 2 M€ par rapport au CA 2016, et politique d'investissements soutenue (Nautile, halte fluviale, PRNU Belleruche...) en faveur du développement et de l'attractivité du territoire sont les objectifs que se sont fixés les élus.

CA 2016 <b>60.08 M€</b>	FONCTIONNEMENT	44.05 M€
	INVESTISSEMENT	
CA 2017 <b>57.9 M€</b>	FONCTIONNEMENT	42.05 M€
	INVESTISSEMENT	

Depuis la création de la CAVBS, l'impôt connaît une harmonisation progressive sur le territoire, autour des moyennes constatées en 2014.

EN 2017, LE LEVIER FISCAL N'EST PAS MOBILISÉ.

## Principales taxes 2017

- Taux de taxe d'habitation 2017 : 7.56 %
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 22.16 %
- Taux foncier bâti : 0.502 %
- Taux foncier non bâti : 4.61 %
- Taux moyen pondéré de la redevance des ordures ménagères : 6,22%

En 2017, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône a investi **12.114 M€**. (budget principal + budgets annexes)

LES GRANDS POSTES DE DÉPENSES

### Services aux habitants

- Rénovation du Nautile (33,4 K€ engagés en 2017)
- Rénovation des tennis de Villefranche (53,9 K€)
- Rénovation et agrandissement du centre funéraire crématorium (21,8 K€)

### Économie, tourisme

- Création du pôle numérique et aménagement de la ZI Nord (377,1 M€)
- Réalisation de la halte fluviale (coût prévisionnel : 3,8 M€), dont maîtrise d'oeuvre en 2017 (27,4 K€)
- Études pour la ZAC Ile Porte (210,5 K€)

### Aménagement du territoire

- Projet de renouvellement urbain du quartier de Belleruche (prévisionnel pour l'Agglo : 1.7 M€), dont 116 K€ en 2017
- Actions en faveur du logement et de l'amélioration de l'habitat (132 775 €)
- Mise en accessibilité des bâtiments (76 614.65 €)
- Travaux sur la voirie, les équipements sportifs communautaires, eaux pluviales et hydraulique des rivières

### Gestion de la qualité des eaux

- Travaux de réhabilitation de l'usine d'eau potable, démarrage de la rénovation de la station d'épuration de Villefranche (maîtrise d'oeuvre), schémas directeurs d'assainissement sur les communes de Jassans, Blacé et St-Julien et travaux sur les canalisations d'assainissement (budgets annexes globalement couverts sans recourir à l'emprunt) : 4.604 M€

**57,91 M€**  
**C'EST LE BUDGET\***  
**QUE GÈRE L'AGGLO EN**  
**2017 POUR ASSURER**  
**SES COMPÉTENCES.**

\* PRINCIPAL ET ANNEXES



ACTIONS DU SERVICE

- Revues de gestion par direction pour un meilleur partage des enjeux
- Optimisation fiscale des budgets annexes : harmonisation des régimes de récupération de la TVA (TVA droit commun)
- Pacte fiscal et financier : engagement d'une réflexion sur les enjeux financiers et de solidarité et pistes d'action.



# Favoriser l'attractivité économique 3 agents

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est une des pierres angulaires du projet de territoire. Les actions menées en faveur de la sauvegarde de l'emploi industriel, de la création d'entreprise, du maintien des commerces et services en zone rurale, participent de ce soutien aux forces économiques de l'agglomération, tout comme les démarches initiées pour une viticulture ou une agriculture de qualité.

**Accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation ou de croissance par la création et l'aménagement de zones d'activités (25 ha de fonciers commercialisables en projet sur l'île Porte), par la recherche d'opportunités immobilières (location/achat) sur les 400 ha aménagés, ou par la requalification de friches industrielles (25 ha en Zi Nord à Arnas).**



Installation de l'entreprise Alumis dans la Zi Nord à Arnas

Sur le territoire communautaire, près de 20% de l'emploi local est pourvu par l'industrie. Même si ce chiffre est régulièrement revu à la baisse, la production industrielle reste une composante forte de l'économie, car elle demeure génératrice de nombreux emplois.

**C'est sur les 15 000m<sup>2</sup> des locaux logistiques réaménagés des friches industrielles Ontex et Hartmann** que la branche aluminium, du fabricant de menuiseries industrielles Novelis s'est installé. Un site 3 fois

plus grand que le précédent, avec à la clef une trentaine d'emplois créés, en attendant l'aménagement d'un bâti mitoyen de 5000m<sup>2</sup> pour le développement d'une autre unité de production offrant une gamme de produits plus large. **Avec à la clef, une cinquantaine d'emplois créés.**

**En complément de cette implantation,** Titan Aviation poursuit sa croissance avec l'acquisition de 11 000m<sup>2</sup> de foncier pour le transfert de son siège et de son site de

production, quand 4 sociétés, Bulktrans, Céramiques du Beaujolais, Debize et Vinolia occuperont les 4 lots issus du découpage d'un bâti de 9200m<sup>2</sup>. Un programme mixte à prédominance négoce porté par un investisseur complètera sur 6500m<sup>2</sup> de foncier, l'offre économique issue de cette requalification.

En 2017, des acquisitions foncières pour la réalisation de **l'extension de la ZAE de Jassans** sur 3 ha ont été engagées ou réalisées.



Bâtiment du futur pôle numérique



**5 251\* entreprises recensées** dont 644 créations

**22 854\* salariés privés** dont 20 % dans l'industrie, 16 % dans le commerce, 16 % dans les services à la personne

**54 %\* des habitants ayant un emploi travaillent dans l'Agglomération**

**9 nouvelles entreprises implantées en 2017 dans les deux pépinières de l'Agglo**

**46ha, c'est le périmètre de la future ZAC, Ile Porte** sur la commune d'Arnas qui accueillera sur 25ha les activités économiques de la région.

\*Source : observatoire de la Maison de l'Emploi et de la Formation

# Favoriser l'attractivité économique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Encourager la création d'entreprises au sein des 2 pépinières Créacité : 10 ateliers, 21 bureaux, E-cité (numérique et e-commerce) : 28 bureaux.**

Toujours dans le cadre de la requalification de la ZI nord, l'agglomération a lancé la réhabilitation des 1200m<sup>2</sup> de bureaux de l'ancien siège social de l'entreprise Ontex pour abriter son pôle numérique E-cité où se côtoieront e-commerce, co-working et ateliers d'impression numérique. Une dizaine d'entreprises sont déjà en lice.

Créacité et E-cité ont accueilli en 2017, 9 nouvelles entreprises.



*Le projet de E-cité, pôle numérique à Arnas*



*Les créateurs des pépinières réunis à Créacité*



*Salon de l'entreprise 2017*

**Promouvoir le territoire, en lien avec les partenaires économiques (chambres consulaires, Syndicat Mixte du Beaujolais, Département du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes) et être présent au sein du Pôle Métropolitain Lyonnais.**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, dans le cadre de sa participation à la **7<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Entreprise organisé par la CCI, l'Agglo était présente avec 9 créateurs d'entreprises** pour leur offrir une visibilité territoriale et asseoir la pertinence du concept de pépinière.

Un **atelier Emergences Design** a été mis en oeuvre pour une quinzaine d'entreprises du territoire sous l'égide du Pôle Métropolitain avec le concours de la Cité du Design à Saint-Etienne, la Chambre de Commerces et d'Industrie et la société A3D, installée dans la pépinière E-cité.



**L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises** est née de la volonté du Conseil Régional de rassembler les structures économiques de son territoire pour soutenir les entreprises, en lien avec les EPCI et les Départements. L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône est membre du conseil de surveillance de l'Agence depuis sa création aux côtés des 4 autres EPCI de la région. L'agence économique régionale a vocation à **répondre aux besoins des entreprises autour des thématiques d'attractivité, de développement économique, d'accompagnement à l'international d'innovation, d'apprentissage, d'emploi et de formation.**

# Favoriser l'attractivité économique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Sauvegarder le commerce et les services de proximité dans les centres-bourgs.**



L'agglomération participe à la démarche d'accueil **Beaujolais Vert Votre Avenir** du Syndicat Mixte du Beaujolais pour permettre le maintien et le renouvellement des commerces, artisans et services dans les communes rurales : recensement des offres, présentation des communes, communication sur les offres, accompagnement de candidats à l'installation, mise en lien entre l'offre et la demande.

**Lutter contre la déprise agricole (maintien de la viticulture) et favoriser l'installation de néo-ruraux. Développer l'offre de circuits courts.**

Le **Plan Beaujolais** initié par la Région et la profession viticole, se met en oeuvre avec le soutien de plusieurs projets de la filière, soit près de 100 000€ attribués par l'Agglomération sur 5 ans.

Des actions sont conduites avec la chambre d'agriculture auprès des propriétaires et viticulteurs **pour la transmission d'exploitations**, en lien avec les communes, par l'identification des opportunités foncières disponibles et un accompagnement aux porteurs de projet. Dans ce cadre une opération pilote, est lancée via un site internet **« Le Coin du Foncier »**.

Une charte avec le syndicat viticole, la chambre d'agriculture et la profession viticole a été signée pour **assurer des débouchés de commercialisation aux nouveaux viticulteurs**.



En avril, l'Agglo a participé à la première édition de **PLANETE APPRO, un salon professionnel de l'agriculture à Corbas dans le Rhône.**

Cette manifestation initiée par la chambre d'agriculture du Rhône à l'intention des agriculteurs de la région autour du développement des circuits courts, a permis de nombreux échanges autour des nouvelles pratiques agricoles. Une soixantaine d'expériences locales originales ont été présentées.



Centre-bourg de Blacé



# Organiser l'attractivité touristique

OFFICE DE TOURISME VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS



6 employés de l'Office de Tourisme

L'Agglo a délégué la mise en oeuvre de la promotion touristique du territoire à l'Office de Tourisme, par l'intermédiaire d'une convention d'objectifs développée selon 5 axes stratégiques. L'Office de Tourisme dispose de deux sites d'accueil situés à Villefranche et à Clochemerle (Vaux-en-Beaujolais).



## L'accueil et l'information des visiteurs

## La promotion et la communication touristiques

Éditions et supports numériques. Deux sites : [www.villefranche-beaujolais.fr](http://www.villefranche-beaujolais.fr) et [www.monweekendvillefranche.com](http://www.monweekendvillefranche.com)

## La coordination des acteurs locaux

## Le développement d'une synergie entre les territoires de Lyon et du Beaujolais

Développement de l'aénotourisme, découverte des paysages, du patrimoine, de la culture et de l'art de vivre, commercialisation de produits touristiques : visites guidées, billetterie, boutique, journées groupes



**15 690 visiteurs à l'Office de Tourisme en 2017** en baisse de 11,5% par rapport à 2016



Place du Tertre à Clochemerle

Principaux sites touristiques

- Musée Paul-Dini à Villefranche (22 547 visiteurs\*)
- Musée du Prieuré à Salles-Arbuissonnas (4 957 visiteurs\*)
- Château de Montmelas (4 308 visiteurs\*)
- Musée Claude Bernard à Saint-Julien (2 572 visiteurs\*)
- Musée des Conscrits à Villefranche (2 249 visiteurs\*)



\*chiffres de l'Office du Tourisme

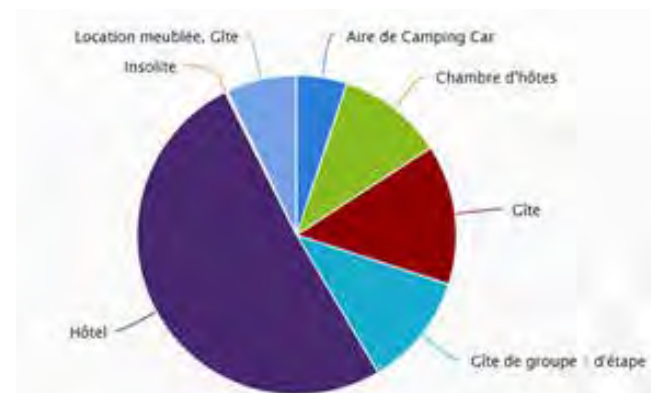


**185 000 €**

- montant de la taxe de séjour en 2017 (dont 17 000 € reversés au Département. Elle est affectée
- principalement à l'office du tourisme pour contribuer aux actions de promotion et de développement touristique



3 000 lits dédiés au tourisme (répartition)



Décembre: visite d'élus pour la candidature au projet de Label Pays d'art et d'histoire et de halte-fluviale : Thomas Ravier, maire de Villefranche, Daniel Faurite, président de l'Agglo, Béatrice Berthoux, vice-présidente chargée de la culture, Nicolas Daragon, vice-président de la Région délégué au tourisme, Martine Publié, vice-présidente du Département déléguée à la culture et au tourisme

## Circuits des Trésors Cachés

### Plus de 1 900 participants

lors des visites guidées organisées par l'Office de Tourisme.

La visite peut également se faire librement grâce au plan et bornes interactives installées le long du parcours.



### Site d'accueil à Clochemerle

### Près de 4 500 visiteurs

pour la place du Petit-Terre : le musée Gabriel Chevallier, le manège théâtral, la cave de Clochemerle, la fresque.

La boutique de l'Office de Tourisme propose plus de 140 références d'articles.

2017 : « Montmartre en Beaujolais » à Clochemerle, le 21 juillet autour des thèmes de l'illustration et de la fiction, dans un esprit village et rétro..



Château de Montmèlas

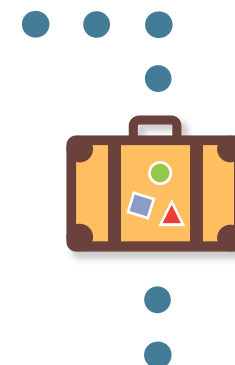
### Location de vélos électriques

L'Office de Tourisme propose depuis l'été 2017 la location de vélos électriques pour parcourir les routes du Beaujolais.



## Label Vignobles & Découvertes

Menées conjointement avec l'Office de Tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées, les actions s'amplifient : organisation de visites « Privilège » chez les vignerons, mise en place d'un jeu « Geocaching » à proximité des sites labellisés, organisation du Fascinant week-end Vignobles & Découvertes.



### Projet de halte-fluviale

Convaincue du potentiel touristique de la Saône et du développement du tourisme fluvial, l'Agglo souhaite aménager sa facade fluviale. Avec le soutien financier de la Région, de l'Etat (FNADT) et des VNF, l'Agglo engage un projet structurant pour le tourisme local qui consiste à créer un ou plusieurs appontement sur le secteur de la plage pour accueillir des

gros bateaux à passagers et croisiéristes. Le budget prévisionnel est fixé à 4 M€ HT pour une livraison à l'automne 2019. Parallèlement, l'Agglo a signé une convention avec d'autres intercommunalités des bords de Saône pour financer l'étude technique, patrimoniale et touristique de l'aménagement cyclotouristique le long de la Saône.



# Accompagner l'attractivité culturelle

67 agents dont 54 professeurs de musique

CONSERVATOIRE, MUSÉE CLAUDE BERNARD, MUSÉE DU PRIEURÉ ET SERVICE DE L'ANIMATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

La direction des affaires culturelles est la première direction mutualisée avec la ville de Villefranche. Elle met en œuvre le projet culturel de territoire à travers le pilotage de projets transversaux et des projets propres à chaque équipement. Le projet culturel du territoire a été adopté en conseil communautaire en janvier 2017. Il s'agit d'un acte fondateur d'une ambition partagée en faveur du territoire communautaire et de ses habitants pour la période 2016-2020.

## Candidature au label pays d'Art et d'Histoire,

démarche partenariale conduite avec la ville de Villefranche et la Communauté de Communes Baujolais Pierres Dorées

## Parcours patrimoniaux

pour les Journées Européennes du Patrimoine

## Création numérique

pour les Journées Européennes du Patrimoine

## Les 4 axes de la politique culturelle Culture affranchie

**L'aménagement du territoire** pour faire de la culture un outil de lien inter quartiers à Villefranche et entre les 19 communes de l'Agglo

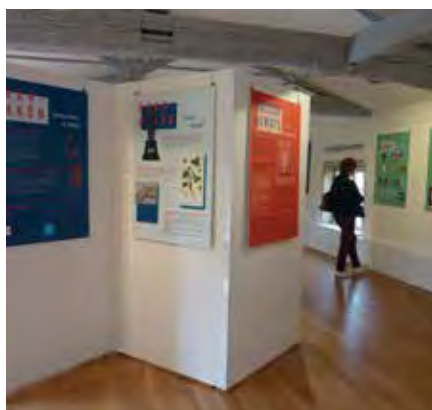
**Le numérique :** ressource numérique, éducation au numérique et création numérique



**L'éducation culturelle** pour aider les jeunes à construire un regard citoyen sur notre société

**Le partenariat avec des entreprises privées** pour un partage de cultures et des constructions conjointes

- ●
- **+ de 7500 visiteurs** dans les musées du Prieuré et Claude Bernard
- **Ateliers famille, expositions, visites guidées**
- **826 élèves** au conservatoire
- **3 000 élèves** sensibilisés par les musiciens intervenants en milieu scolaire
- ●
- ●
- **9 entreprises** du territoire forment le club de mécènes
- ●



Exposition au musée Claude Bernard



Journées Européennes du Patrimoine au musée du Prieuré



Exposition au musée du Prieuré



Eddy de Pretto au festival des Nouvelles Voix

## CONSERVATOIRE

### Acteur essentiel de la vie culturelle locale

Le conservatoire à rayonnement intercommunal dispose de 3 lieux d'enseignement : Villefranche, Jassans et Limas.

**Proposer toute l'année des concerts pour développer la pratique musicale des élèves et coordonner l'offre musicale et événementielle**

Outre la formation de 826 élèves en 2017, le conservatoire conduit, chaque année, d'**ambitieux projets avec des acteurs culturels du territoire** : concert avec Cordes en Calade et F. Millischer (Février 2017) ; Création Callysta (Mêmes en scène - juin 2017) ; Festival Nouvelles Voix / théâtre de Villefranche avec la résidence de Laura Cahen et un concert (novembre 2017).



### Accompagner la pratique musicale pour tous

2017 a été l'année de préparation de la **création d'un réseau des enseignements et pratiques musicaux avec les formations du Perréon, Saint-Etienne-des-Oullières, Salles-Arbuissonnas et Cogny.**



Découverte du Gamelan, instrument indonésien pour les élèves de l'école de Ville-sur-Jarniou

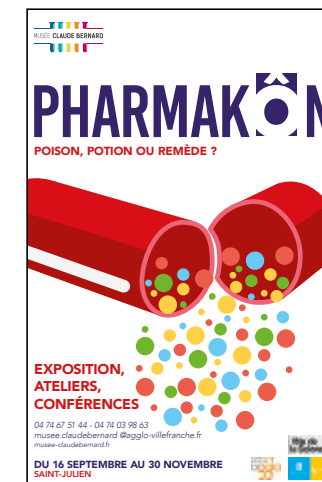
## MUSÉE CLAUDE BERNARD

### Rendre accessible la culture scientifique

D'avril à novembre, le musée Claude Bernard accueille de nombreuses animations en direction d'un public averti ou auprès d'un public familial. Ainsi **le musée a reçu en 2017 environ 350 personnes lors des conférences du musée et plus de 250 scolaires.**

Les thématiques abordées dans le cadre des **ateliers famille**, construits à partir d'expériences simples et amusantes pour mieux comprendre les phénomènes qui nous entourent, **ont séduit près de 150 enfants et leurs familles.**

**L'exposition *Pharmakôn, poison, potion ou remède ?***, du 16 septembre au 30 novembre en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, a abordé les sources de la pharmacie, le poison dans tous ses états.



### Un bar à expériences à l'occasion de la nuit des musées

Outre la traditionnelle visite de la maison natale de Claude Bernard avec les Amis du musée, un bar à expériences a été proposé pour la première fois par l'équipe d'animation du musée offrant au public ravi **une dizaine d'expériences simples**, comme faire disparaître un verre, transpercer un ballon sans le faire éclater, ou encore séparer l'eau de l'alcool...



## MUSÉE DU PRIEURÉ

Développer les connaissances sur l'histoire locale et le patrimoine

**Pour la nuit des Musées, une chasse au trésor a été organisée à destination du jeune public et de leur famille.** Enigmes, observations, jeux de logique, tout était prévu pour découvrir le site de manière ludique et récréative.

Grande nouveauté au musée du Prieuré, **les visites guidées, organisées une fois par mois**, ont remporté un franc succès et ont permis de mieux faire comprendre la fabuleuse histoire du site, du moyen-âge à nos jours.



Entrée du chapitre de Salles

## Au coeur du chantier médiéval

D'innombrables monuments, comme le Prieuré de Salles-Arbussonnas, témoignent du savoir-faire de génie des bâtisseurs du moyen-âge.

**L'exposition Bâtisseurs présentée au musée du 4 juin au 1<sup>er</sup> octobre**, a conduit le visiteur au cœur d'un chantier médiéval à l'aide d'instruments d'époque, de techniques, de gravures, sculptures et d'une maquette grand format « en Playmobil ».



Au coeur du chantier médiéval, à l'aide des personnages Playmobil



Lors de l'inauguration de l'exposition Bâtisseurs, Marie-Claude Longefay, maire de Salles-Arbussonnas, Sylvie Epinat, conseillère départementale du Rhône, Gilles Duthel, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, Béatrice Berthoux, vice-présidente chargée de la culture et Gabrielle Fort, directrice des musées de l'Agglo.

# Préserver durablement la qualité de l'eau

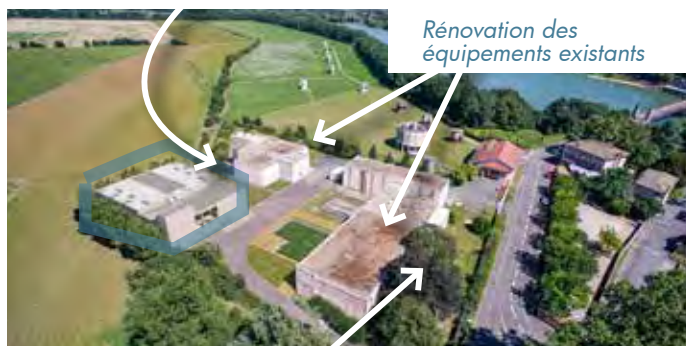
EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET QUALITÉ DES RIVIÈRES

 26 agents

L'Agglo est responsable des captages et de la qualité de traitement, de la distribution de l'eau potable. Elle gère le service public de la collecte et le traitement des eaux usées avant rejet en milieu naturel selon différents modes (régie, DSP...). Plusieurs services du pôle technique de l'Agglo interviennent sur cette compétence : études et travaux, qualité des eaux, gestion et suivi de l'exploitation et des travaux d'entretien.

Dans le projet de territoire de l'Agglo, les élus ont considéré essentiel de diversifier et sécuriser les ressources en eau potable, de mettre en conformité les systèmes d'assainissement, ainsi que mettre à niveau et pour ce qui concerne les entreprises, d'assurer l'autosurveillance des différents process industriels de rejets des effluents. L'objectif est également de réduire les pollutions toxiques et organiques en poursuivant et renforçant les démarches de conventionnement et d'accompagnement des artisans et industriels raccordés au réseau d'assainissement.

*Construction d'un nouveau bâtiment, dédié au traitement de l'eau.*



*Rénovation des équipements existants*

*Le traitement des eaux pluviales sur site sera effectué grâce à un système végétalisé afin d'allier sécurité maximale et contraintes environnementales.*

Le programme de modernisation de l'usine de potabilisation prévoit la **réhabilitation des bâtiments et du process** pour atteindre des performances énergétiques et une qualité environnementale supérieure.

La réalisation d'**un nouveau bâtiment à proximité** de l'existant va permettre d'améliorer la filière de traitement. L'eau, captée depuis la nappe alluviale de la Saône, sera filtrée avec la réhabilitation des filtres existants pour

traiter la turbidité et le manganèse. Elle sera ensuite à nouveau filtrée par un procédé aux charbons actifs afin de traiter les pesticides et autres composés exogènes. L'eau sera alors désinfectée puis distribuée (dès 2017). En choisissant de traiter les substances médicamenteuses présentes dans l'eau, **cette usine a un temps d'avance sur l'évolution des normes actuelles.**



## 2017 EN CHIFFRES

**113 CONTRÔLES SANITAIRES** effectués par le service sur le réseau de distribution, la ressource en eau souterraine et sur l'usine de potabilisation, tous conformes à la réglementation en vigueur.

**338 PRÉLÈVEMENTS D'AUTOCONTRÔLE** ont été réalisés pour 18 non-conformes.

## EAU POTABLE

Une usine de production d'eau potable à la pointe de la performance

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône et ses partenaires financeurs, le département du Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ont démarré les **travaux de modernisation de l'usine** (datant de 1982), située dans le secteur de Beauregard à Villefranche.

Ces travaux, débutés en septembre, devraient **s'achever fin 2019**. Ils visent à doter l'Agglo d'un équipement **hautement performant garantissant la qualité de l'eau** distribuée aux 65 000 foyers de l'agglomération.

### Pour une meilleure surveillance des champs captants.

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône a complété **son réseau de surveillance piézométrique** (mesures de la nappe d'eau souterraine) afin de suivre régulièrement la qualité des eaux souterraines et de prévenir ainsi des pollutions potentielles sur un secteur agricole bordé par l'autoroute et une zone industrielle.

### Vers un périmètre élargi de protection des champs captants

En 2017, l'Agglo a poursuivi sa reconquête du périmètre de protection rapprochée des captages de Beauregard en engageant des négociations auprès des exploitants agricoles.

### Un réseau d'eau potable entretenu et renouvelé

#### 2.5 KM DE CONDUITES

*posées en 2017*

**Le réseau** du centre-ville de Villefranche-sur-Saône (secteur Promenoir, avenue de la libération) a été **partiellement renouvelé** pour distribuer aux usagers une eau conforme à la réglementation et limiter les fuites.

**MONTANT TRAVAUX RÉSEAU : 625 000 € TTC**



CHAMPS CAPTANTS



USINE DE POTABILISATION

### ASSAINISSEMENT Poursuivre le renouvellement et l'entretien des réseaux

**Les travaux** de mise en **conformité des réseaux d'assainissement** ont été réalisés selon le programme pluriannuel défini. Le centre-ville de Villefranche, le centre de Montmelas-Saint-Sorlin, une partie de Lacenas, Jassans-Riottier et Saint-Étienne-des-Oullières ont bénéficié d'un programme de renouvellement des canalisations.

La mise en séparatif du réseau en 2017 a concerné les Bruyères à Jassans-Riottier, le centre bourg de Montmelas-Saint-Sorlin, le secteur de la RD 76

à Lacenas et le quartier des Balmes à Saint-Étienne-des-Oullières.

Les dispositifs d'auto surveillance ont été harmonisés en 2017 sur les 8 systèmes d'assainissement. Chaque site est **équipé de plusieurs capteurs**. Ainsi, **72 capteurs** permettent de suivre, d'exploiter et d'entretenir les infrastructures. La récupération de plusieurs millions de données permet le diagnostic optimal du système.

### 2017 EN CHIFFRES

**1,8 KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT** ont été renouvelés sur le territoire intercommunal.

**5 000 UNITÉS** grilles et déversoirs **ET 2.4 KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NETTOYÉS**



VUE AÉRIENNE AGGLO



TRAVAUX TALLEBARDE, BLACÉ



## ASSAINISSEMENT

Harmoniser et optimiser les systèmes d'assainissement collectif et non collectif pour préserver la santé

Comme pour l'eau potable, la volonté est d'avancer vers un **service public d'assainissement uniforme et de qualité** sur les 500 km de réseau de l'Agglo. Un règlement d'assainissement unique applicable à toutes les communes de l'Agglo a été instauré en 2017 dans l'objectif d'aboutir à une harmonisation des tarifs et des modes de gestion du service public.

Les services ont effectué **188 contrôles** sur des systèmes d'assainissement non collectif dans les 15 communes gérées en régie.

### Gérer les pollutions accidentelles

12 pollutions dont 4 vers le réseau communautaire et 8 vers le milieu naturel ont été **traitées par les services de l'Agglo** et ont permis la mise en place de mesures de sauvegarde.



## HYDRAULIQUE DES RIVIÈRES

Lutter contre l'érosion et protéger les habitations des inondations

**L'Agglo a investi 138 000 € TTC** pour consolider et sécuriser la voirie au lieu-dit Talancé sur la commune de Denicé. L'objectif était également de restaurer la continuité écologique des cours d'eau du secteur.

Afin de prévenir les inondations dans le hameau de la Tallebarde à Blacé, un champ d'expansion de crue du ruisseau du Sallerin a été aménagé. Une digue d'un volume de 11 000 m<sup>3</sup> protège maintenant les habitations du hameau. Le chantier d'un coût total de 420 000 € TTC a bénéficié du soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes (52 %) et du département du Rhône (18%).



<http://www.agglo-villefranche.fr/la-ressource-en-eau.html>



# Réduire la production de déchets et organiser le service de collecte

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS, DÉCHÈTERIE, SENSIBILISATION

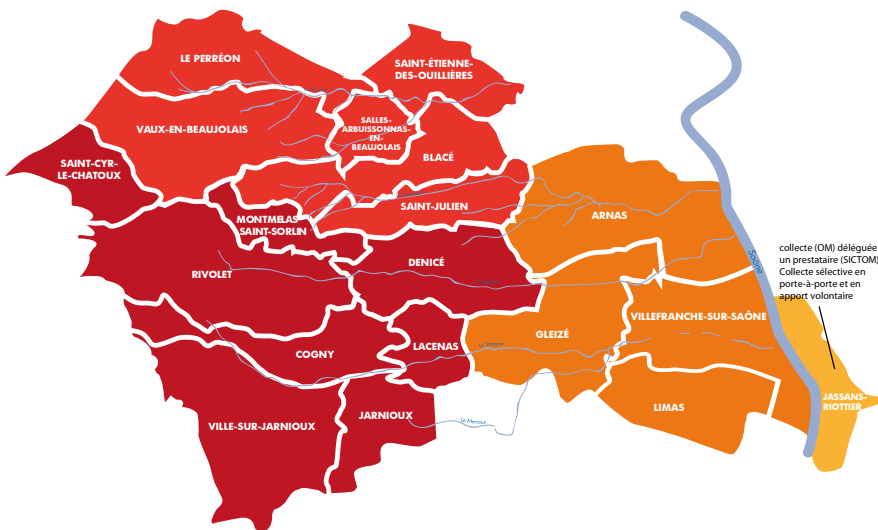
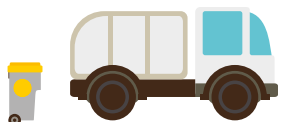
33 agents  
dont certains à temps partagé car sur plusieurs missions

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône assure le service d'élimination des déchets des particuliers et des entreprises (déchets ménagers et assimilés) sur le territoire communautaire. Cette collecte comprend : les déchets recyclables (emballages et papiers), le verre, les ordures ménagères résiduelles, les encombrants, les déchets des entreprises assimilés aux déchets ménagers.



L'enjeu majeur est de réduire le volume des déchets à traiter. Aussi, conformément au décret du 10 juin 2015, un plan local de prévention des déchets va être établi avec

un programme d'actions à mettre en oeuvre, une évaluation des coûts et de l'incidence sur la fiscalité.



■ collecte (OM/CS) assurée en régie directe   
 ■ collecte (OM/CS) déléguée à un prestataire (SUEZ)   
 ■ collecte (OM) déléguée à un prestataire (SUEZ) : Collecte sélective en apport volontaire

collecte (OM) déléguée à un prestataire (SICTOM) : Collecte sélective en porte-à-porte et en apport volontaire



## Les encombrants et la déchèterie

L'organisation de la collecte varie en fonction de la commune de résidence. La collecte est effectuée par la société Veolia Propreté sur une partie du territoire.

La gestion de la déchèterie Ave Maria située à Arnas est confiée à la société SERNED. Pour les communes de Jassans, Jarniou, Ville sur Jarniou, les habitants ont accès à une autre déchèterie plus proche de chez eux.

**Plus de 114 000 entrées à la déchèterie de l'Ave Maria en 2017**



Pour connaître les modes de collecte des déchets ménagers pour chaque commune : [www.agglo-villefranche.fr/organisation-des-collectes-de-dechets-menagers-avb.html](http://www.agglo-villefranche.fr/organisation-des-collectes-de-dechets-menagers-avb.html)

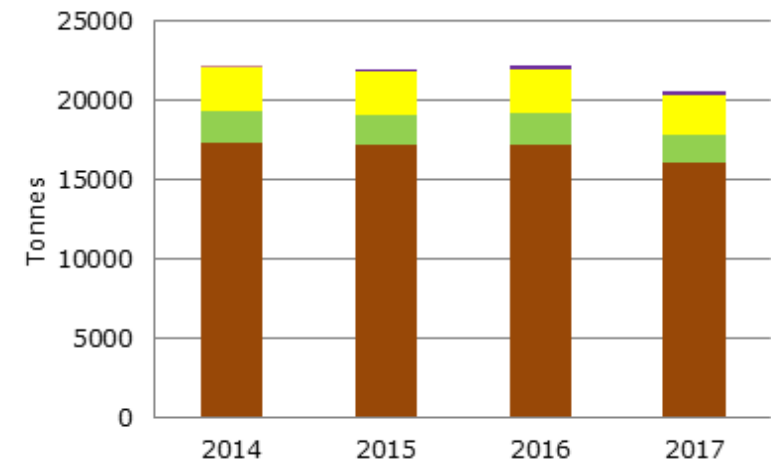


Les collectes des ordures ménagères non recyclables (OM) et la collecte sélective (CS) sont organisées en régie ou par l'intermédiaire d'un prestataire en porte-à-porte ou sur des points d'apport volontaire selon la commune.

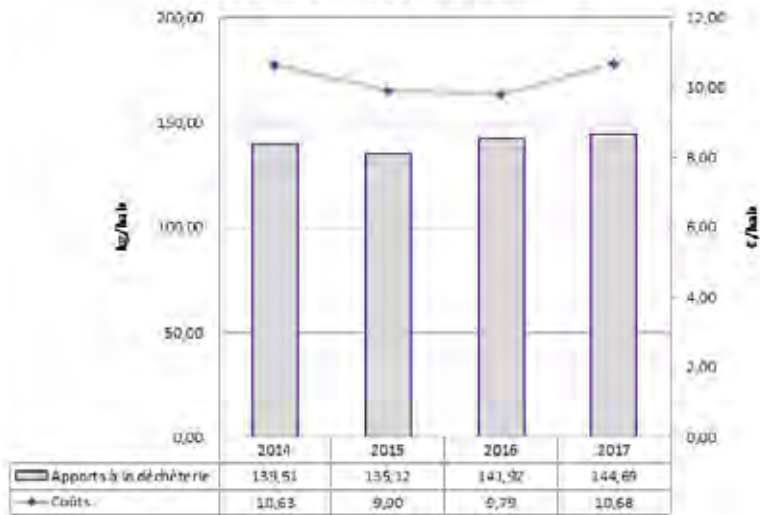
### Amélioration du service apporté aux habitants

Comme en 2016, deux services de **déchèterie mobile** ont été proposés en 2017 à Rivolet et au Perréon, ouverts aux habitants de Cogny, Lacenas, Montmelas, Saint-Cyr-le-Châtoux, Salles-Arbuissonnas et Vaux-en-Beaujolais. Cette opération a permis de collecter **18,2T d'encombrants pour un coût d'environ 5 000€**. Le Foyer Notre Dame des Sans-Abris de Villefranche présent sur site a récupéré les objets réutilisables (vêtements, jouets, cycles, mobilier ...).

Dans un souci constant d'hygiène, l'ensemble des bornes d'apport volontaire du territoire a été nettoyé et désinfecté, permettant aussi de remplacer la signalétique des sites avec le rappel des consignes de tri, dans un objectif de sensibilisation permanente.



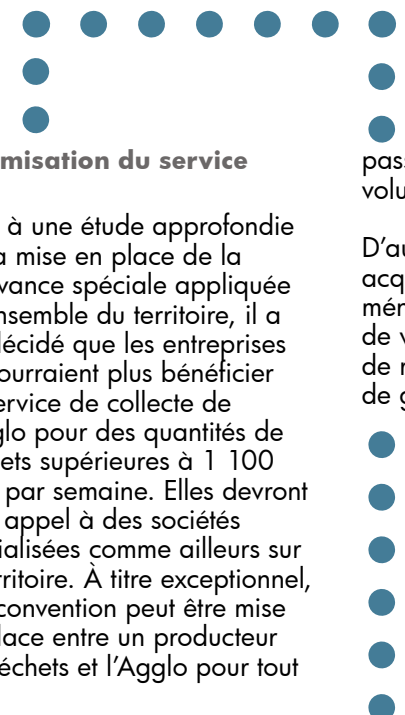
### Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitant



- Encombrants
- Emballages et papier
- Verre
- Ordures ménagères résiduelles

### Optimisation du service

Suite à une étude approfondie sur la mise en place de la redevance spéciale appliquée à l'ensemble du territoire, il a été décidé que les entreprises ne pourraient plus bénéficier du service de collecte de l'Agglo pour des quantités de déchets supérieures à 1 100 litres par semaine. Elles devront faire appel à des sociétés spécialisées comme ailleurs sur le territoire. À titre exceptionnel, une convention peut être mise en place entre un producteur de déchets et l'Agglo pour tout

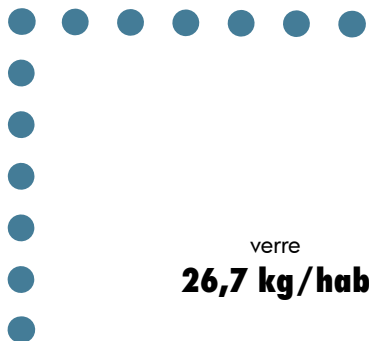


passage supplémentaire ou volume supérieur à 1100 litres.

D'autre part, le service a acquis une benne à ordures ménagères équipée d'une boîte de vitesse robotisée permettant de réduire les consommations de gasoil de l'ordre de 10-15%.



Répartition de la collecte des déchets par an et par habitant (sauf Jassans)



verre  
**26,7 kg/hab**



emballages et papiers  
**38,1 kg/hab**



ordures  
ménagères  
**240,7 kg/hab**



### Sensibilisation de la population aux enjeux de la réduction des déchets

Outre la diffusion de supports de communication toute l'année (18 010 calendriers de collecte, mémos tri, guides, adhésifs et panneaux...), **5 000 autocollants Stop Pub ont été distribués aux mairies** (à l'exception de Villefranche) et distribués aux demandeurs directement par l'Agglo (accueil ou service collecte) et pendant les diverses manifestations du service.

**Les ambassadrices du tri sont intervenues sur une dizaine de sites de l'Agglo** : centre de loisirs, AGORA, foyer ADOMA, fête de l'environnement, entreprises...

**Des ateliers sur la gestion des déchets dans 40 classes élémentaires** (soit 851 élèves et 4 enseignants) ont également été conduits en 2017. Les thématiques abordées sont le tri et les consignes, le recyclage, la fabrication du papier, le compostage. Pour 6 classes de Villefranche, le service est intervenu dans le cadre du «Projet Science» de la Ville. À la suite de l'intervention en classe, qui portait sur l'établissement d'un diagnostic de la gestion des déchets dans l'école et les améliorations à apporter, **des visites de la déchèterie ont été organisées.**

**Chaque jour, en moyenne, 10 habitants se déplacent pour obtenir des renseignements au siège de l'Agglo** : attribution de bacs, consignes de tri, badges, sacs de pré-collecte pour le verre... 71 % des contacts avec le service de la collecte relèvent des professionnels. Comme chaque année, la remise des «sacs jaunes» aux habitants de l'hyper centre a été effectuée à l'occasion de 3 permanences dans les rues de Villefranche en octobre.



#### VOTRE CALENDRIER de collecte des déchets ménagers d'octobre 2017 à septembre 2018

**jour de collecte du bac marron**

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
OCT																																
NOV																																
DEC																																

**vacances scolaires**

#### CONSIGNES DE TRI

Les bacs doivent être sortis sur le trottoir avant 5h15 le jour de la collecte ou après 19h la veille. Ils ne doivent pas encombrer le trottoir en dehors de ces créneaux.

**Bac de collecte sélective**  
Emballages cartonnés et briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, papiers-journaux, imprimés et emballages métalliques sont à déposer EN VMC, et BEM VMDZ dans votre bac jaune.

**Astuces**

- Évitez d'empiler vos emballages.
- Bien plier ou aplatis, les emballages triés prennent moins de place dans le bac.
- N'oubliez pas de laver les emballages, il suffit de bien les vider pour éviter de salir votre bac de tri.

**Les bacs**  
Votre bac est cassé ? Sa capacité n'est pas adaptée à votre foyer ? Contactez-nous pour le remplacer. L'Agglo assure gratuitement la maintenance des bacs sur simple demande. Vos bacs doivent être lavés régulièrement (intérieur et extérieur) par vos soins.

**Une question ? Un conseil ?**  
02 77 91 21 21

Agglomération Villefranche Beaujolais Saône  
15 rue Paul Béra - BP 70250 69445 Villefranche-sur-Saône Cedex  
www.agglo-villefranche.fr - collecte.selective@agglo-villefranche.fr

Une question ? Un conseil ?

N°Vert 0 800 51 22 01

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.agglo-villefranche.fr - collecte.selective@agglo-villefranche.fr



<http://www.agglo-villefranche.fr/organisation-des-collectes-de-dechets-menagers-avb.html>

# Structurer le territoire et aménager l'espace harmonieusement

URBANISME ET HABITAT



5 agents

2 agents instructeurs du droit du sol / 1 agent Planification foncière / 1 agent Habitat

En prenant la compétence planification urbaine, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône entend être acteur de l'aménagement de l'espace intercommunal en veillant à l'équilibre du territoire, notamment en matière d'habitat par l'intermédiaire d'un Programme Local de l'Habitat. Elle gère actuellement les PLU applicables sur son territoire et prépare l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 19 communes pour les prochaines années. Par ailleurs le service d'instruction mutualisé instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte de 18 communes de l'Agglomération.



## HABITAT

Le volet habitat du PLU intercommunal de l'Agglo préconise la construction de l'ordre de 5000 logements entre 2010 et 2019, avec un rééquilibrage de la production de logements de la ville-centre vers les autres communes. Depuis 2010, le Programme Local de l'Habitat s'est illustré par des

aides à la réalisation de nouvelles opérations de 261 logements sociaux, aides aux primo-accédants à la propriété et aux propriétaires pour la rénovation de logements dans le parc privé.

## URBANISME

Dès la création de l'Agglo en 2014, les élus ont exprimé leur volonté de travailler ensemble à l'aménagement du territoire pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Une charte de gouvernance a été adoptée en 2015 entre les communes afin d'organiser le transfert de la compétence «PLU» en maintenant les communes et leurs projets au coeur du dispositif.

La démarche d'élaboration du futur PLUiH a été lancée en 2018.

Sur le plan de l'urbanisme, le dossier de réalisation de la ZAC Ile Porte a été approuvé en février 2017, ainsi que la

- ● ●
- **541 dossiers de demandes d'autorisation** traités en 2017
- **Une quinzaine d'autorisations de travaux pour les ERP**
- ● ●

procédure de modification des PLU de 10 communes. Malgré la sortie de l'Agglo en 2017 des communes de Saint-Georges-de-Reneins et Liergues, le volume de dossiers traités par le service reste important car certaines communes, qui instruisaient préalablement des dossiers, ont décidé de recourir au service mutualisé en 2017. Cela a concerné en particulier les déclarations préalables dont le nombre de dossiers traité est passé de 122 en 2016 à 176 en 2017 (soit +44%).



Vue aérienne de la future ZAC Ile Porte à Arnas



# Renforcer la cohésion sociale et les solidarités sur l'agglomération

POLITIQUE DE LA VILLE



La Politique de la Ville est une compétence obligatoire de l'Agglo. Cette politique contractuelle (principalement à travers les contrats de ville) entre l'État et les collectivités territoriales mobilise l'ensemble des politiques publiques sur un territoire fragilisé. S'adressant aux publics les plus modestes, les habitants des quartiers prioritaires de la ville dits QPV (Belleruche, Bèligny, Garet, Troussier), la politique de la ville contribue au renforcement de la cohésion sociale sur l'Agglo. La participation des habitants des QPV est assurée par les conseils citoyens. Les actions programmées autour des piliers du contrat de ville 2015/2020 ont été poursuivies en 2017.



Quartier du Garet

## La citoyenneté et vie associative

### 450 personnes formées à l'apprentissage du français.

Plus de 20 projets associatifs soutenus par le Fonds de Développement Local (FDL) : 2500 personnes touchées.

**Sport :** soutien aux clubs de football de quartiers pour plus de 300 jeunes.

**Lutte contre la fracture numérique :** 35 bénévoles associatifs formés au Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) dont 29 femmes.

**Accès aux soins et prévention :** dans le cadre de l'ASV, le Conseil Départemental du Rhône et l'ADES du Rhône ont conduit un diagnostic intercommunal de santé. À partir des besoins identifiés en matière d'accès aux soins et aux droits, des pistes d'actions du futur Contrat Local de Santé ont été définies.

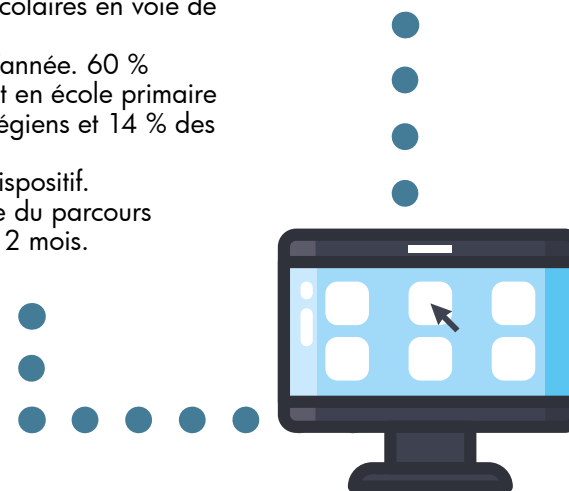


Quartier de Belleruche

**Le Programme de Réussite Éducative (PRE)** porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale propose des actions ou ateliers collectifs et des suivis individualisés pour les 2/18 ans présentant des signes de fragilité, habitant les QPV.

Un atelier de musique numérique s'adresse aux scolaires en voie de décrochage :  
181 suivis sur l'année. 60 % d'entre eux sont en école primaire - 16 % des collégiens et 14 % des lycéens.  
81 sorties du dispositif.  
Durée moyenne du parcours (suivi) : 1 an et 2 mois.

**« Pause parents » en partenariat avec l'ASSFAM :** mise en place de permanences au sein d'établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré : 37 nouvelles familles concernées.



## Insertion et emploi

Aides aux structures d'insertion (Le Transit, l'ABRI, AIDE...) : **70 personnes en contrat d'insertion**, des chantiers appelés **brigades de vacataires** pour les jeunes des Quartiers Politique de la Ville (QPV)

Accompagnement à l'entrepreneuriat : **environ 15 bénéficiaires avec la coopérative d'activités Calad Impulsion.**

Retour à l'emploi pour un public féminin : 12 femmes bénéficiaires de **l'action expérimentale « femmes mères le choix de l'emploi »** en partenariat avec le CIDFF.

## Habitat & renouvellement urbain

Signature de la convention Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2017/2020 en mars.

Plan grand froid hiver 2017/2018, **35 places mobilisées pour la mise à l'abri des plus démunis.**

Le service accompagne tout au long de l'année les conseils citoyens de Belleroche, Béligny et du Garet et participe à la **consolidation du PIMM's « mixte » urbain & rural** (Point Information Médiation Multiservices).



Les brigades de vacataires sur un chantier

JOB

# Programme National de Rénovation Urbaine - Belleruche



1.5 équivalent Temps Plein pour le Programme National Rénovation Urbaine (Belleruche)

L'année 2017 a été le temps de réaliser des études préalables dans différents domaines (logement, commerce, équipement public,...)

Belleruche est le plus grand quartier d'habitat social de l'agglomération avec 5 230 habitants et 1 931 logements (sociaux à 98%) soit le quart du parc social communautaire. En février, L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Etat, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône (AVBS), les villes de Villefranche, Limas et Gleizé, le département du Rhône, les bailleurs sociaux OPAC du Rhône, HBVS, 3F Immobilière Rhône-Alpes, l'EPARECA, la Caisse des Dépôts et l'Association des propriétaires de Belleruche ont signé le protocole de préfiguration du projet de rénovation urbaine de Belleruche.

Dans le cadre de ce protocole, ce quartier va bénéficier d'une action commune de partenaires publics afin de permettre sa rénovation. L'objectif de cet engagement multipartenarial est de

conforter la vocation résidentielle du quartier et développer des services et des équipements au service de tous les habitants.

Un **diagnostic stratégique** de programmation du quartier réalisé dans l'année va permettre de définir plusieurs scénarii pour l'avenir de ce quartier riche de 5 230 habitants.



Les partenaires du projet de la rénovation du quartier de Belleruche à l'occasion de la signature du protocole



quartier de Belleruche

Les 4 grands objectifs du projet de renouvellement urbain du quartier de Belleruche :

- **Redonner une attractivité et une valeur d'usage au quartier**
- **Ouvrir le quartier sur son environnement**
- **Diversifier les fonctions et l'offre résidentielle**
- **Proposer un nouvel espace de centralité**

# Des services à la population pour garantir la qualité de vie des habitants

ÉQUIPEMENT SPORTIF, STRUCTURE PETITE ENFANCE, CIMETIÈRE PAYSAGER, CRÉMATORIUM



130 agents

4 agents administratifs / 114 professionnels médico-sociaux / 8 agents au sport / 4 agents au cimetière paysager

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône coordonne la politique petite enfance du territoire. En matière d'accueil collectif elle gère, notamment en régie, 9 structures d'accueil du jeune enfant et est partenaire de 3 équipements associatifs. L'Agglo assure la gestion et/ou l'entretien des équipements sportifs d'envergure, du cimetière paysager et du centre funéraire. Tous ces équipements participent à la qualité du cadre de vie des habitants. Certains favorisent indéniablement l'activité économique et d'autres sont vecteurs de notoriété pour le territoire.



Séance scolaire à l'Escale

## SPORT

L'Agglo soutient l'activité des clubs sportifs en mettant des équipements performants à leur disposition pour les entraînements afin de bien accueillir les différents publics (sportifs, spectateurs, scolaires...).

### 40 classes de CP-CE1

accueillies au Nautile

### 13 clubs

utilisant les équipements communautaires

### 6 000 heures

temps d'occupation des équipements communautaires (Escale + gymnase de Limas)



La politique sportive de l'Agglo se développe principalement autour de 7 équipements

- **Centre aquatique Le Nautile** à Villefranche (gestion déléguée)
- **Complexes de tennis** à Villefranche et à Lacenas (TCAV & TC Lacenas)
- **Complexe rugbyistique de l'Escale** à Arnas : mise à la disposition des terrains pour l'activité du club de Rugby (CSV) et l'organisation de matchs de prestige.
- **Palais des sports de l'Escale** à Arnas : mise à disposition des salles pour la pratique sportive des clubs et des scolaires / organisation de manifestations sportives
- **Stade de football** de Denicé mis à disposition du club
- **Gymnase communautaire et gymnase A. Seguin** à Limas : mise à disposition des salles pour la pratique sportive des clubs et des scolaires / organisation de manifestations sportives.



Bassin ludique du Nautile

## En 2017, l'Agglo accueille

- La coupe de France d'escalade et la Coupe Millénaire de Twirling-bâton à l'Escale
- La rencontre internationale France/Pays de Galles (-18 ans) et la finale territoriale (-12ans) au complexe de rugby
- Les conscrits de Limas et ceux de Villefranche-sur-Saône au gymnase de Limas

## PETITE ENFANCE

L'Agglo gère 9 multi accueils (crèches) de 15 à 56 places

- **L'Espace 3 Pommes et Le Manège Enchanté** à Gleizé
- **La Souris Verte** à Jassans-Riottier
- **Les Diablotins, Le Verger, Les Mini-Pousses, La Maison Cachou, Les Petits Gones, Les Copains d'Abord** à Villefranche

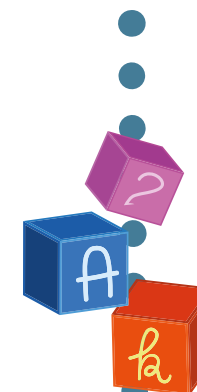
Une gestion en partenariat pour

- **3 équipements associatifs** à Cogny et Villefranche
- **Jardin Papillon**, lieu d'accueil enfants/parents à Villefranche

- **1529 enfants accueillis** dans les multi-accueils dont 40 enfants en situation de handicap
- **415 places proposées** en baisse du fait du départ des communes de Liergues et de Saint-Georges pourvues en structure de garde
- **600 demandes étudiées** en commission d'admission. Une augmentation de la demande de 32 % en 2017
- 46 % des familles obtiennent une place.
- L'Agglo compte 16,5 places pour 100 enfants en intégrant l'offre privée.



On pratique la langue des signes.  
Ici, aux Mini-Pousses à Villefranche-sur-Saône



Préparation du repas à la Souris Verte à Jassans

### Bien connaître les besoins des familles pour pouvoir y répondre

L'Agglo établit chaque année un observatoire pour évaluer précisément les besoins des familles et l'offre d'accueil sur des données factuelles.



## PETITE ENFANCE

### Faciliter le retour à l'emploi

Parmi les 29 familles qui ont bénéficié du dispositif « contrat de 3 mois » 20 d'entre elles ont trouvé un emploi. Ce type de contrat est en augmentation par rapport à l'an passé.



- **5 329 €**  
coût net par place
- > dépenses : 5 863 536 €
- > recettes : 3 609 286 €
- *composées de la participation des familles et de la prestation de service unique versée par la CAF*



Éveil par le jeu à l'Espace Trois Pommes à Gleizé



## FUNÉRAIRE

L'Agglo assure la gestion du cimetière paysager de 14 hectares situé à Gleizé. Une équipe de 3 agents assure sur place l'accueil des familles, l'entretien des espaces verts et l'ouverture des caveaux.

Le site dispose aussi d'un centre funéraire crématorium dont la gestion fait l'objet d'une délégation de service public.

- ● ●
- **1 024 crémations**  
(+ 8% par rapport à 2016)
- **118 admissions en chambre funéraire**
- **125 inhumations**
- **157 dispersions de cendres**
- ● ●



# Gouvernance

## LE BUREAU

Organe exécutif de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, élu parmi les conseillers communautaires : il prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire dont il préside les séances. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de l'établissement. Chef des services, il représente l'établissement, notamment en justice.

 <p><b>Daniel FAURITE</b> PRÉSIDENT Villefranche sur Saône</p>					
 <p>FINANCES / RESSOURCES HUMAINES / DROITE FISCALE / FINANCES <b>Gilles DUTHEL</b> Saint-Etienne des Oullières</p>	 <p>PROJET DE TERRITOIRE <b>Yves GROS</b> La Perrière</p>	 <p>DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL/EMPLOI <b>Alexandre PORTIER</b> Villefranche sur Saône</p>	 <p>COMMUNICATION <b>Catherine REBAUD</b> Gleizé</p>	 <p>MARQUE ET PATRIOTISME/ÉQUIPE <b>Sophie LUTZ</b> Villefranche sur Saône</p>	
 <p>TOUT PRISÉ <b>Ghislain de LONGEVILLE</b> Gleizé</p>	 <p>CULTURE <b>Béatrice BERTHOUX</b> Villefranche sur Saône</p>				
 <p>SPORTE/LOISIRS/ÉQUIPE <b>Michel THIEN</b> Limes</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Michel ROMANET-CHANCIN</b> Anzais</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Maurice LIEVRE</b> Vie sur Janoux</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Andrée GAUTHIER</b> Blacé</p>		
 <p>LIBRAIRIE/ÉQUIPE <b>Thomas RAVIER</b> Villefranche sur Saône</p>	 <p>MÉTIER <b>Yves de CHALENDAR</b> Janoux</p>	 <p>ÉQUIPE <b>Olivier CHARRIN</b> Villefranche sur Saône</p>	 <p>ÉQUIPE <b>Marie-Claude LONGEFAY</b> Saligny-le-Château</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Capucine SEIVE</b> Villefranche sur Saône</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Michel TROUVE</b> Villefranche sur Saône</p>
 <p>CAPIER/ÉQUIPE <b>Jean-Pierre DUMONTET</b> Saint-Etienne des Oullières</p>	 <p>ENVIRONNEMENT <b>Raymond PHILIBERT</b> Villefranche Beaujolais</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Christiane ECHALLIER</b> Gleizé</p>	 <p>ÉQUIPE <b>Olivier MANDON</b> Villefranche sur Saône</p>	 <p>MARQUE ET PATRIOTISME/ÉQUIPE <b>Alain GAIDON</b> Clarey</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Georges GREVOZ</b> Laragne</p>
 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Jean-Pierre REVERCHON</b> Laragne</p>	 <p>ÉQUIPE <b>Pierre-Yves BURLOT</b> Hercé</p>	 <p>RECONSTRUCTION/ÉQUIPE <b>Pétrus ROCHE</b> Dancé</p>			

 Conseiller Délégué  
 Vice-Président



Titulaires d'une délégation du Président, ils le représentent pour l'exercice des différentes compétences communautaires.

27 membres (président, Vice-présidents et conseillers délégués), il donne un avis et arbitre les propositions des commissions. Il prend des décisions dans les domaines délégués par le conseil.

**Commissions**  
composées de conseillers communautaires et, le cas échéant, municipaux.

- Culture
- Finances
- Tourisme
- Affaires économiques
- Eau/ assainissement
- Environnement/ hydraulique des rivières/ développement durable
- Services à la population
- Travaux/ patrimoine/ voirie/érosion
- Urbanisme/ habitat/ déplacements/ politique de la ville

**Conseil communautaire**  
57 élus au sein des 19 conseils municipaux au suffrage universel indirect



# Des compétences fortes liées au quotidien des habitants

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et requalification des zones d'activités
- Promotion et soutien à l'agriculture et l'espace viticole, circuits courts
- Soutien du maintien d'activité économique dans les petites communes
- Pépinières d'entreprises : Créacité, E-cité (e.commerce et pôle numérique)
- Action d'accompagnement à la création d'entreprises
- Politique communautaire en matière de commerce

## EAU ET ASSAINISSEMENT

- Traitement et distribution de l'eau potable
- Collecte et traitement des eaux usées
- Assainissement non collectif

## VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte et recyclage des déchets ménagers
- Déchèterie Ave Maria (Arnas), déchèteries mobiles...

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE, HABITAT ET DÉPLACEMENTS

- Plan Local de l'Urbanisme intercommunal, dossiers d'aménagement et affaires foncières
- Plan Local de l'Habitat
- Projet de rénovation urbaine du quartier intercommunal de Belleruche (Gleizé, Limas et Villefranche)
- Mobilités : covoiturage, auto partage Citiz, participation au SYTRAL ...
- Voirie (pour Blacé, Denicé, Jarnioux, Le Perréon, Montmelas, Vaux-en-Beaujolais, Salles-Arbussonnas, St Julien, St-Cyr-le-Châtoux, Cogny)

## POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

- Contrat de Ville 2015-2020 (mise en oeuvre des programmes d'actions annuels dans les quartiers de Belleruche, Béligny, Garet)

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

- Politique touristique : financement de l'office de tourisme intercommunal, création d'une halte fluviale, participation aux projets touristiques sur le territoire élargi
- Projet culturel de territoire, démarches Pays d'art et d'histoire, Geopark
- Conservatoire de musique (Villefranche, Limas, Jassans)
- Musées : Claude Bernard (Saint-Julien) et le Prieuré (Salles)
- Soutien aux événements culturels d'intérêt communautaire (Festival des Nouvelles Voix, Rencontres du Cinéma Francophone, Festiplanètes, Concerts de l'Auditorium ...)

## ÂGES DE LA VIE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

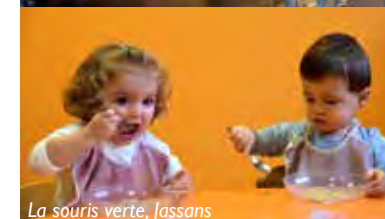
- 9 multi-accueils et soutien au Jardin Papillon (lieu d'accueil parents/enfants)
- Centre funéraire, crématorium et cimetière paysager
- Aide au fonctionnement du foyer logement le CEP et de l'Hippocampe
- Escale : palais omnisports et complexe rugbystique (Arnas)
- Centre aquatique le Nautile (Villefranche)
- Complexes de tennis (Villefranche, Lacenas), complexe de foot (Denicé)
- Soutien au Marathon International du Beaujolais



La pépinière Créacité à Villefranche



Travaux canalisation, boulevard Gambetta



La souris verte, Jassans



cours de violon au conservatoire

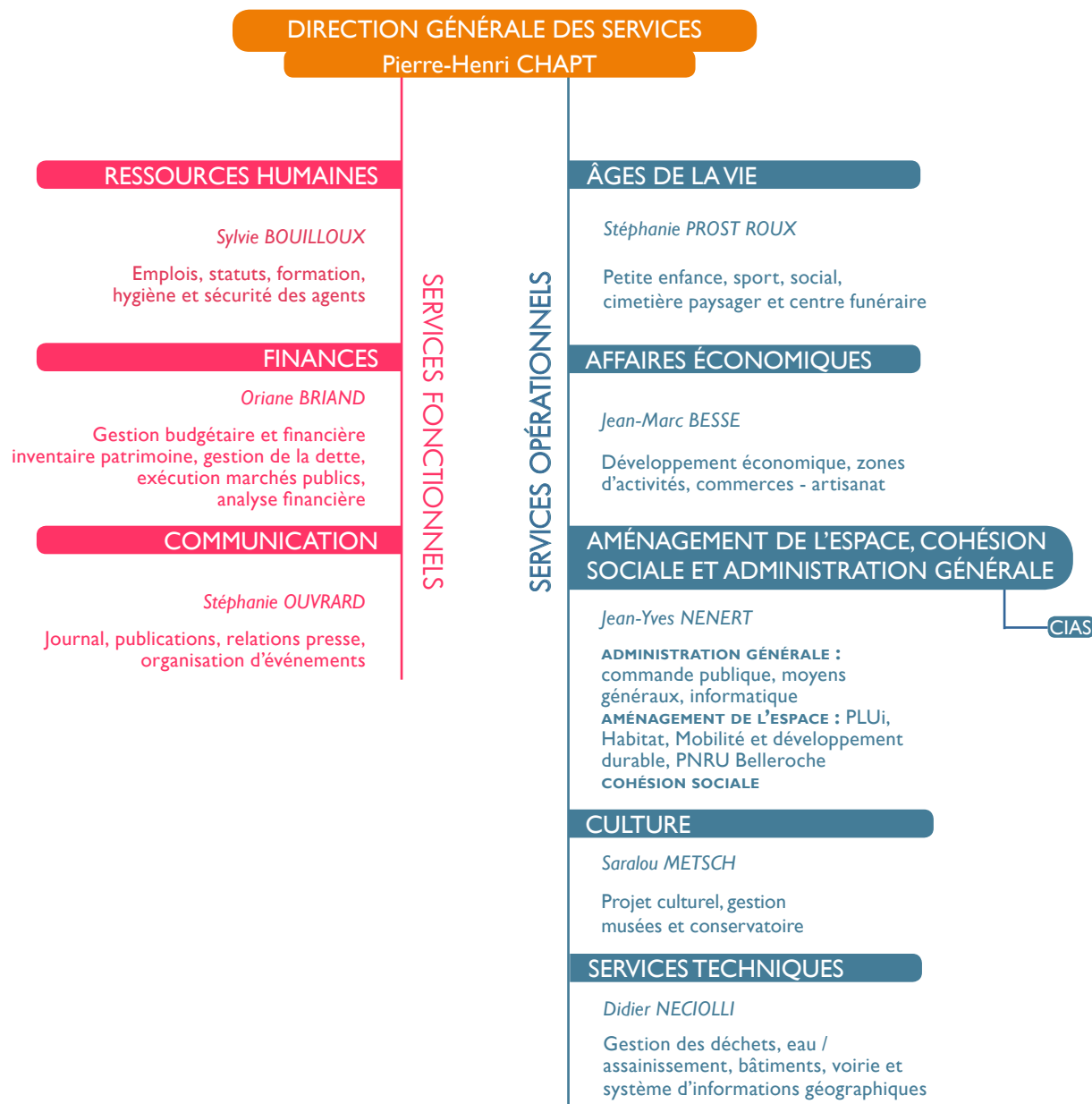


Le Nautile



# Organigramme

 310 agents



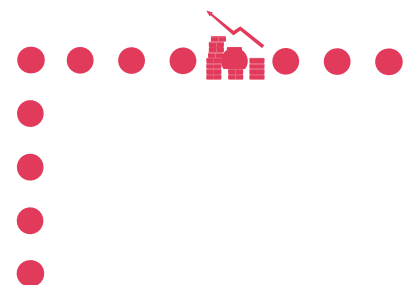
# Les services fonctionnels

RESSOURCES HUMAINES, GÉOMATIQUE, INFORMATIQUE, BATIMENT

## LES RESSOURCES HUMAINES 9 agents

Accompagner les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs missions

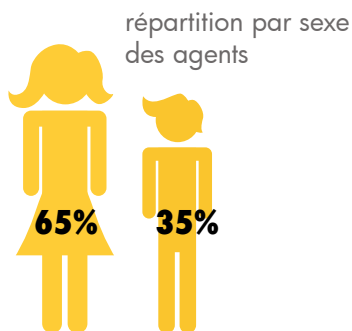
Le service des ressources humaines gère l'ensemble du personnel communautaire, soit **310 agents permanents**.



### Accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

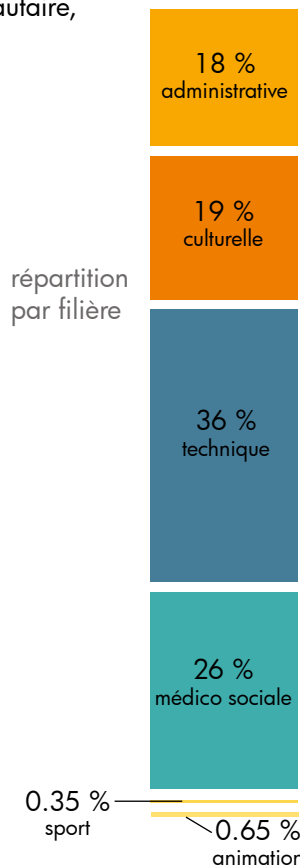
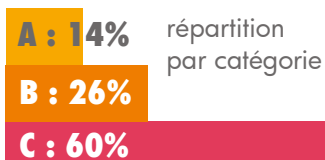
L'Agglo embauche aujourd'hui près de 4 % de personnes handicapées et reste engagée pour favoriser leur intégration professionnelle. En 2017, une apprentie en situation de handicap a été accueillie dans un multi-accueil en partenariat avec le Centre de Gestion 69 et le Fonds d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique.

 % des agents ont suivi une formation en 2017



### Plan de formation mutualisé

88 agents issus de 15 communes ont participé à des stages sur le territoire de l'Agglo pour limiter les déplacements et les coûts.



### Dialogue social

Les séances du **comité technique** ont permis d'évoquer le transfert de personnels (vallée des Petits Bouchons), de présenter des réformes statutaires, d'organiser la mission de prévention et sécurité au travail, d'adopter des nouveaux principes d'avancements de grades, de valider le mode de gestion pour l'assainissement, pour le Nautile, et de travailler sur l'élaboration d'un nouveau protocole *Temps de travail*, la mise en place d'un partenariat pour l'accueil d'une apprentie en situation de handicap.

### Masse salariale BP 2017 13 551 503,84 €

- dont 1 166 852 € pris en charge sur les budgets annexes pour assurer les missions de service public à caractère industriel et commercial comme suit :
- 5 960 € funérarium
- 618 888 € assainissement
- 209 283 € STEP
- 132 819 € Eau
- 163 741 € Affaires économiques
- 36 161 € SPANC

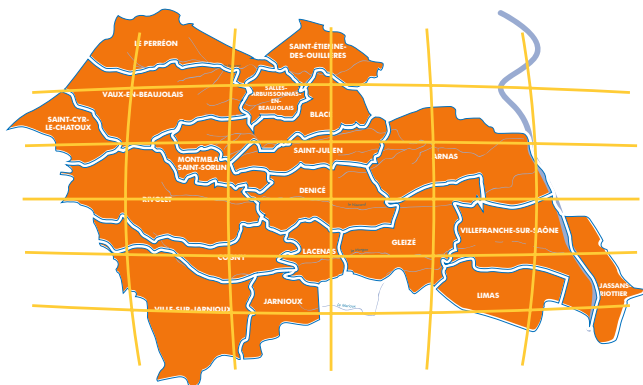
### Prévention des risques professionnels

L'action de l'Agglo a été **de sensibiliser et former aux risques professionnels liés à l'activité spécifique de certains services** (collecte des ordures ménagères, petite enfance, assainissement), acquisition de matériels et EPI adaptés, travail partenarial avec la cellule maintien dans l'emploi du CDG pour favoriser la reconversion et le reclassement professionnel d'agents en situation d'inaptitude à leurs fonctions, organisation de tiers temps avec le médecin de prévention pour l'étude de situations de travail à risque et proposition de mesures correctrices et aménagements.

## GÉOMATIQUE 2 agents

Exploiter et optimiser les données du territoire sous forme cartographique

Le service est accessible aux services communautaires et communaux. Il gère les données de l'assainissement, de l'eau potable et produit en tant qu'outils des cartes sur un ensemble de données d'aide à la décision.



### 150 utilisateurs du SIG

autour de 12 applications extranet (Géonet)

### 17 agents utilisateurs

sur QSI (Service d'Information Géographique bureautique)

### 653 connexions

au service Géonet par mois en moyenne

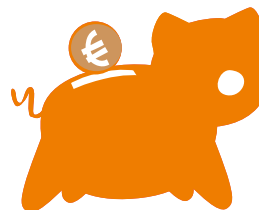
### 538 plans de travaux recensés

dont 86 produits en 2017



## BÂTIMENTS 8 agents

Entretien des équipements communautaires et leurs espaces verts, contrôler les établissements recevant du public



**Près de 50 000 € investis pour les économies d'énergie** (LED et menuiseries bureaux de l'Agglo, tennis de Villefranche). Et dès 2017, les consommations d'électricité baissent.

**Plus de 835 000 € investis pour l'entretien des bâtiments** : toiture au gymnase Albert Seguin, chauffage à l'Escale, amélioration de l'accueil du public (Conservatoire, Escale, Créacité, foot de Denicé, Nautile, visiophones dans les multi-accueils...). 58 % des dépenses en 2017 ont été consacrées aux équipements sportifs.

**Plus de 76 600 € investis** dans le programme d'actions pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

## INFORMATIQUE 2 agents

Gérer, développer et protéger les données informatiques des services communautaires

Les outils de gestion informatique dans les musées de l'Agglo ont été améliorés afin de mieux suivre les visites et les recettes. Dans le cadre du projet de territoire, l'Agglo a décidé de mutualiser avec la ville de Villefranche-sur-Saône les services informatiques. C'est dans ce cadre qu'un état des lieux précis des systèmes d'informations a été conduit en 2017.

**200 postes informatiques** répartis sur 20 sites géographiques

**18 serveurs et 25 applications métier**





115 rue Paul Bert - CS 70 290  
69 665 Villefranche-sur-Saône cedex  
04 74 68 23 08 - [contact@agglo-villefranche.fr](mailto:contact@agglo-villefranche.fr)



[agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)



Agglo Villefranche Beaujolais Saône